Honorables sénateurs, c'est surtout pour commenter le deuxième alinéa du discours du trône que je prends la parole aujourd'hui. En voici la teneur.

Le gouvernement parlementaire est le fruit de la sagesse de bien des siècles. Sa justice, son autorité et sa dignité sont chères aux hommes de bonne volonté. Mes Ministres s'appliqueront non seulement à préserver ces qualités, mais aussi à faire en sorte que les deux Chambres de ce Parlement s'acquittent plus efficacement de leurs fonctions au service du peuple du Canada.

Autant que je sache, le Sénat n'a rien à reprendre à cet alinéa. Selon moi, il veut dire qu'à l'avenir on recourra davantage aux services du Sénat et qu'un plus grand nombre de lois d'initiative ministérielle seront présentées en cette enceinte que par le passé. Si tel en est bien le sens, aucun sénateur ne saurait s'y opposer. Le Sénat a toujours été disposé et consent encore à étudier toutes les mesures dont il est saisi et à y apporter tout le soin et la compétence voulus.

Voilà comment j'interprète l'alinéa en question. Par malheur, toutefois, ce n'est pas ainsi que certains journaux semblent l'avoir compris. Au cours de sa campagne électorale, le premier ministre actuel a parlé maintes fois de la réforme du Sénat. Il n'a pas expliqué ce qu'il entendait par la réforme du Sénat, mais certains journaux et certaines organisations qui formulent des vœux semblent en conclure qu'il visait une modification de l'effectif du Sénat, du genre d'hommes et de femmes qui y sont nommés. J'ai sous la main deux articles de fond. Le premier a paru dans le *Times* de Victoria. En voici un passage:

La première mesure que M. Diefenbaker a prise par rapport au Sénat est d'y nommer six conservateurs, pour combler les vacances qui s'étaient produites dans la représentation d'Ontario, de Québec et de Saskatchewan à la Chambre haute. C'est très bien, puisque cela aide un peu à réduire l'écrasante majorité libérale, résultat des nominations ininterrompues de libéraux depuis vingt ans, qui n'ont guère donné suite à la réforme du Sénat à laquelle on s'était engagé.

Le premier ministre a commencé de rétablir l'équilibre. Mais telle n'est pas la réforme du Sénat qu'envisagent les Canadiens, ni celle que nous a promise le congrès national des conserva-

teurs il y a moins d'un an.

C'est plutôt anodin et personne n'y peut trouver à redire.

Le prochain texte est tiré du *Globe and Mail* en date du lundi 14 octobre 1957. Je vais vous le lire et je préviens les honorables sénateurs qui souffriraient d'hypertension de se cramponner à leurs fauteuils.

L'honorable M. Brunt: Nous le savons par cœur.

L'honorable M. Davies: J'en fais la lecture:

Si l'on examine les six nominations que le premier ministre Diefenbaker a faites au Sénat samedi dernier, on peut dire que c'est la première fois que les Canadiens ont raison d'être désappointés du nouveau gouvernement au pouvoir à Ottawa.

Durant toute sa campagne, M. Diefenbaker a promis la réforme du Sénat. Il n'a pas précisé à ce sujet. Mais, croyant d'après les paroles du chef conservateur que l'état de décadence où en est le Sénat l'inquiétait autant qu'eux,

Que pensez-vous de cela?

les Canadiens sérieux en avaient conclu qu'il avait à l'esprit,—et même se proposait d'appliquer,—quelques mesures propres à restaurer la confiance du public à son endroit. Il aurait pu, par exemple, y nommer des hommes et des femmes dont les talents sont connus dans tout le pays. M. Diefenbaker en avait l'occasion. A sa venue au pouvoir, les vacances au Sénat étaient au nombre de seize. Il aurait pu faire preuve de ses bonnes intentions en octroyant certains de ces fauteuils sénatoriaux à des gens qui pouvaient être vraiment utiles au pays. (Exclamations.)

Patientez un moment et je vais m'occuper de ces arguments. Soit dit en passant, je croyais que l'éclairage de cette salle avait été amélioré, mais je le trouve assez pauvre.

Mais les nominations qu'il a faites par la suite (soit huit en tout) ne diffèrent pas beaucoup de celles faites par son prédécesseur. Il ne fait aucun doute que les six sénateurs que le premier ministre a nommés samedi sont, comme les deux qu'il avait déjà nommés, des hommes respectables et intelligents.

C'est flatteur.

Il y avait sans aucun doute quelques bons motifs d'ordre politique de les choisir. Mais nous ne sommes pas convaincus qu'ils contribueront à faire de la Chambre haute un organisme plus vigoureux et plus efficace.

J'aimerais bien que le Globe and Mail emploie de meilleure encre.

L'honorable M. Macdonald: Le Globe ne se lit jamais bien.

L'honorable M. Davies (continuant sa lecture):

Il se peut que le premier ministre ait toujours l'intention de réformer le Sénat pour vrai.

L'article s'étend longuement là-dessus, mais la lecture en est difficile. Je ne poursuivrai pas. Mes collègues conviendront avec moi que cet article nous inflige un affront, auquel je suis peu sensible pour ma part. Jamais je ne songerais à contester au *Globe and Mail* le droit d'écrire ce qui lui plaît au sujet du Sénat. Ayant été rédacteur d'un journal depuis 1908, je suis de ceux qui croient à la liberté de la presse. Bien plus, j'ai grande estime pour le *Globe and Mail*. C'est un journal d'une haute tenue, bien rédigé et qui possède un excellent service de nouvelles. Je le lis chaque jour; je ne saurais m'en passer. Je crains cependant que ce journal, comme